

WEBINAIRE

« Publics moins qualifiés et entreprises : comment favoriser la
rencontre ?

La méthode d'intervention sur les offres et les demandes d'emploi
(IOD) »

Thierry DOCK

thierry.dock@mias-lln-namur.be

thierry.dock@uclouvain.be

Un peu d'histoire

« Les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité. »

(Keynes, 1936)

Un peu d'histoire

Karl Polanyi (1886-1964) est un économiste austro-hongrois.

Son livre majeur : 'La grande transformation' (1944).

Principales thèses de Karl Polanyi :

- le libéralisme économique, en imposant le marché autorégulateur est destructeur de la société.
- Constat que le libéralisme a imposé des logiques de marché à trois éléments que sont le travail, la terre et la monnaie. Il a imposé cette vision au politique.

Un peu d'histoire

Pour Polanyi, le travail, n'est pas une marchandise et ne peut pas être considéré comme tel, car il y a un être humain derrière le travail.

Pour Polanyi, il faut réguler les marchés. Sinon, c'est la porte ouverte à des catastrophes.

Ces catastrophes, le 20^{ème} Siècle en donne de nombreuses illustrations : perte de confiance dans la démocratie, adhésion à des régimes autoritaires,...

Un peu d'histoire

Les thèses de Keynes auront une grande influence.

Au plan mondial : déclaration de Philadelphie (1944).

La conférence internationale conduit à fonder l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'OIT est une agence de l'ONU.

Déclaration de Philadelphie (1944)

Elle a pour finalité d'établir et de contrôler des normes internationales visant à promouvoir le travail décent : interdiction du travail forcé, respect de la liberté d'association,....

Extraits de la déclaration de Philadelphie :

- a) Le travail n'est pas une marchandise ;
- b) La liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès soutenu.

→ mise en avant du rôle des syndicats, pour protéger les personnes au travail.

Un peu d'histoire

Les thèses de Keynes ont un écho important après la seconde guerre mondiale.

Les politiques menées, en Belgique, et au-delà, visent

- au plein emploi
- à la lutte contre la pauvreté
- à protéger le travail qui ne peut être considéré comme une marchandise (extension de la concertation sociale, de la protection sociale,...).

→ politiques sociales ambitieuses. Etat social keynesien, ou Etat Providence.

Le travail comme marchandise ?

Qu'avons-nous retenu de notre histoire sociale ?

Nous ne sommes plus dans un Etat social keynesien.

Avec la vague néo-libérale (à partir des années 1970), tentatives de 'remarchandiser' le travail.

Le travail comme marchandise ?

1973 : premier choc pétrolier. Augmentation forte des prix pétroliers qui frappe de plein fouet des économies, dont la Belgique, qui en sont fortement dépendantes.

Mise en évidence des grands déséquilibres et fragilités de l'économie belge : dont dette publique déjà importante.

La crise économique met en difficulté l'Etat Providence (ou Etat keynesien) qui se voit fortement critiqué.

Le travail comme marchandise ?

Tournant néo-libéral, et nouveau paradigme.

Ce paradigme considère que l'État social a pris une importance excessive et que cette importance est la source principale de la crise.

Thèses néo-libérales : il faut laisser fonctionner librement les marchés, dont le marché de l'emploi.

Il faut diminuer le rôle des syndicats

Le travail comme marchandise ?

Principe: le meilleur régulateur est le marché. Et certainement pas l'Etat.

Pour viser plus d'efficacité, il faut déréguler, flexibiliser.

Il faut aussi privatiser.

Critiques du syndicalisme : il protège certains travailleurs (les 'insiders', ceux qui ont un boulot) mais il est néfaste pour les autres (qualifiés 'd'outsiders').

L'Etat social actif

Un troisième paradigme s'est déployé à partir de la deuxième partie des années 1990.

Il est nourri par les réflexions et les travaux d'intellectuels issus de la social-démocratie tels Anthony Giddens ou encore Pierre Rosanvallon.

Plutôt que de penser le retour vers un État social keynésien et refusant les propositions néo-libérales, ils théorisent les contours d'une troisième voie, celle d'un État social actif.

L'Etat social actif

Les logiques de l'Etat social actif sont dominantes aujourd'hui.

Il s'agit moins de réguler un marché, celui de l'emploi.

Il s'agit surtout d'accompagner des personnes incitées à chercher un emploi.

En veillant à ce que ces personnes soient dotées des ressources adéquates.

Focus principalement sur les responsabilités individuelles.

L'Etat social actif

Dans cette logique, la méthode d'intermédiation dominante est celle du jobcoaching.

Pas de remise en cause des procédures de recrutement, des mécanismes de sélection, d'action sur le nombre de postes de travail disponibles.

(Acceptation d'une logique de marché).

Mais accompagnement des personnes demandeuses d'emploi dans leur recherche.

L'Etat social actif

Problèmes.

- 1) faibles résultats des politiques d'activation sur les personnes peu qualifiées (Cockx, Dejemeppe, Vanderlinden, 2011).
- 2) dégâts auprès des publics fragilisés : sentiment de honte, de perte d'estime de soi, de culpabilité (Herman, Liénard, 2009).
- 3) détérioration de la qualité des emplois, particulièrement pour les personnes peu qualifiées. Développement du précariat (Castel, 1995).

Intermédiation active

Grand intérêt de s'éloigner d'une logique de marché.

Principe que personne n'est 'inemployable'. Chacun.e a des compétences.

Sortir d'une logique de l'automaticité des parcours. L'emploi permet d'apprendre. Il génère des liens sociaux,...

Négociation des conditions et de la qualité de l'emploi : rôle des intermédiaires à l'égard des employeurs.

Intermédiation active

Nécessité d'un travail de prospection.

Nécessité de construction de principes de confiance avec les employeurs.

Renverser les logiques dominantes : la personne candidate a le choix. L'employeur se voit proposer une seule personne candidate.

Formidable procédure pour lutter contre formes de discriminations.

Pour conclure

Une alternative dont devraient se saisir les acteurs de l'insertion, tant publics qu'associatifs.

L'inscription dans une alternative plus large : Démocratiser, démarchandiser, dépolluer (FERRERAS, BATTILANA et MÉDA, 2020).